

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 16 décembre 2019 portant nomination des membres du conseil d'orientation qui assiste l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière

NOR : INTS1936557A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 modifié relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 2 *bis*;

Vu le décret n° 2001-784 du 28 août 2001 modifié portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 6;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant la composition, les missions et les modalités de fonctionnement du conseil d'orientation qui assiste l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière;

Vu les propositions des ministères concernés,

Arrête:

Article 1^{er}

M. François CLANCHE est nommé président du conseil d'orientation.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'orientation :

1° En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences en matière de sécurité routière

M. Gilles DUCHAMP.

Mme Blandine GADEGBEKU.

M. Emmanuel LAGARDE.

M. Erwann ROPARS.

2° En qualité de représentant de l'INSEE

M. Patrick SILLARD.

3° En qualité de représentants de ministères

Mme Christine CHAMBAZ, représentant le ministère de la justice.

Mme Christine GONZALEZ-DEMICHEL, représentant le ministère de l'intérieur.

M. Ceren INAN, représentant le ministère du travail.

M. Lionel JANIN, représentant le ministère de la transition écologique et solidaire.

M. Xavier NIEL, représentant le ministère en charge des collectivités locales.

M. Philippe RAYNAUD, représentant le ministère des solidarités et de la santé.

Mme Fabienne ROSENWALD, représentant le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Article 3

Le délégué à la sécurité routière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

Le délégué à la sécurité routière,

E. BARBE